



# LA LETTRE HEBDO

## Déplacements

[emmanuelle.gallois@ardenne-metropole.fr](mailto:emmanuelle.gallois@ardenne-metropole.fr)

Actuellement, 74 agents d'Ardenne Métropole sont basés au siège de notre communauté d'agglomération, avenue Léon Bourgeois. Mais ce nombre va progressivement croître pour atteindre près de 200 en 2022, avec les arrivées successives de collègues de plusieurs services implantés jusqu'alors sur d'autres sites. Bref, du monde. Donc des déplacements domicile/lieu de travail à planifier pour éviter à la fois l'engorgement du stationnement et l'émission de CO2. Une étude a été lancée en ce sens, à l'initiative de l'agglomération, mais à laquelle participent également l'État, le Département et la Ville de Charleville-Mézières, intéressés par cette démarche susceptible de concerner également leurs propres agents. Les 1<sup>ères</sup> pistes doivent être présentées au printemps.

## Frontières

[anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr](mailto:anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr)

Il n'aura échappé à personne que les Ardennes, donc Ardenne Métropole, constituent un territoire frontalier. Une caractéristique qui se traduit par un certain nombre de coopérations, au premier rang desquelles le tourisme. Mais au-delà de ces quelques réussites, des deux côtés de la [frontière](#), de nombreux acteurs estiment que nous pouvons et devons encore mieux faire. Les deux journées d'ateliers organisées ces jeudi 9 et vendredi 10 doivent permettre de faire apparaître des pistes d'actions concrètes à ce propos. Jeudi, les participants étaient réunis au Campus Sup Ardenne pour plancher sur la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et le développement économique. Ce vendredi, le rendez-vous était à Bertrix pour parler de santé puis de mobilité.

## Vœux

[christelle.marechal-caprara@ardenne-metropole.fr](mailto:christelle.marechal-caprara@ardenne-metropole.fr)

Le comité de rédaction de la Lettre hebdo a déjà eu l'occasion, lors de la dernière publication de la défunte [année](#) 2019, de vous présenter ses meilleurs vœux pour celle qui vient de s'ouvrir. Nous aurons collectivement l'occasion de les renouveler lors de la traditionnelle cérémonie qui réunira tous les agents d'Ardenne Métropole le mercredi 22 janvier à 18 heures à la maison du Campus Sup Ardenne. La cérémonie "institutionnelle" se déroulera quant à elle le jeudi 30 janvier, à 18 h 30, à la salle de la Vivaroise, à Vivier-au-Court, où se déroulent habituellement les conseils communautaires. À cette occasion, une superbe vidéo promotionnelle de notre communauté d'agglomération, réalisée en interne par les émérites vidéastes du service communication, sera diffusée avec comme thème principal la ruralité.

## Sorties

[amac@ardenne-metropole.fr](mailto:amac@ardenne-metropole.fr)

Cette nouvelle année, l'Amac (Ardenne Métropole amicale communautaire) l'aborde comme elle a terminé la précédente, sur les chapeaux de roue ! Au programme des prochaines réjouissances amaciennes, deux sorties en bus, la première à Lille et la seconde à Paris. À Lille, le thème choisi est celui des soldes, avec un départ prévu samedi 18 janvier à 7 h depuis le parc des expos de Charleville-Mézières pour rejoindre Euralille : 130 enseignes, 24 restaurants et plus de 16 millions de visiteurs chaque année. N'oubliez pas votre CB... Plus bucolique, l'Amac vous propose également, le samedi 22 février, une virée au [Salon de l'agriculture](#), porte de Versailles. À chaque fois, les tarifs sont de 10 euros pour les adhérents, le double pour les non-adhérents.